

n° 11 - juillet 2018

### Territoires

## Portrait agricole Loire



### Plaine de la Loire et ceinture de montagnes

Le département de la Loire s'allonge du Nord au Sud le long du fleuve éponyme sur 4 800 km<sup>2</sup> où alternent plaines et montagnes :

- la **partie centrale**, constituée de la **plaine du Forez** au centre et du **bassin roannais** au nord, forme le bassin alluvionnaire de la Loire. L'altitude varie de 250 mètres, au nord du département, à 400 mètres à la confluence du Furan et de la Loire au nord-ouest de Saint-Etienne.

- à l'ouest, les **monts du Forez** et les **Monts de la Madeleine** bordent la plaine. Ces montagnes culminent à 1 600 mètres d'altitude à Pierre-sur-Haute et constituent une barrière pluviométrique pour le versant oriental.

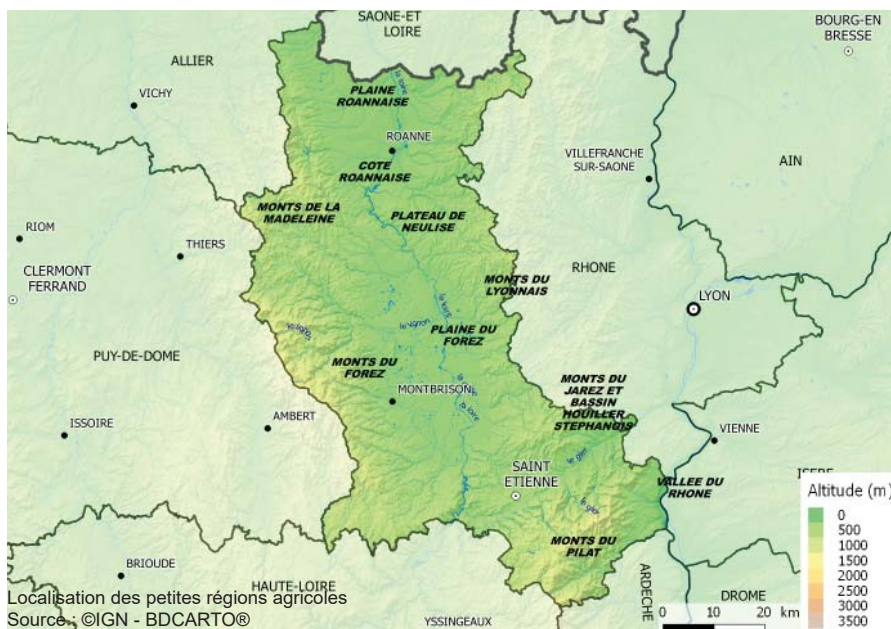
- sur la frange est, les **monts du Lyonnais** s'ouvrent sur la métropole stéphanoise.

- au sud-est, le **massif du Pilat**, culmine à 1 400 mètres d'altitude et dessine la vallée du Rhône à l'est.

### Un large éventail de productions agricoles lié aux conditions géophysiques variées

Ces caractéristiques géophysiques, alliance de plaines et de montagnes,

\* Voir page 4



sont le support d'une agriculture variée. En 2016, la surface agricole utilisée\* (SAU) des exploitations s'étend sur **223 000 hectares dont 60 % de surface toujours en herbe**. Selon le critère de la SAU totale, la Loire se classe au 7<sup>e</sup> rang des départements de la région. Assez peu spécialisée, elle présente une production agricole très diverse mais n'occupe que le 7<sup>e</sup> rang pour la valeur de production agricole avec une **production brute standard\* (PBS) de 302 millions d'euros**.

**L'activité agricole dominante est l'élevage bovin** (55 % des exploitations) qui s'exerce tant en plaine qu'en montagne. **Le lait de vache est la première production en va-**

**73 %**  
DU DÉPARTEMENT  
EN ZONE MONTAGNE

**55 %** DU  
DÉPARTEMENT EN  
SURFACE AGRICOLE  
DONT LA MOITIÉ EN  
HERBE

Sources : Zonage ICHN 2015 - SAA 2015

**leur**, dynamisée par les productions fromagères en AOP du Forez. Les exploitations de **vaches laitières** sont surtout présentes en montagne (Forez, Monts du Lyon-

nais, Massif du Pilat). Les exploitations de **vaches allaitantes** sont, quant à elles, concentrées en plaine, en particulier au nord du département dans la zone de production de l'AOP Bœuf de Charolles.

**L'élevage caprin laitier** mobilise également un grand nombre d'exploitations, souvent de petite taille. Il est plus particulièrement présent dans le Massif du Pilat, lieu de production de la Rigotte de Condrieu et en plaine.

Le sud-est du département (Pilat, monts du Jarez) accueille des exploitations arboricoles de **fruits à pépins**, (pommes de table, 2<sup>e</sup> rang régional) et viticoles. Les **grandes cultures** se concentrent au centre du département dans la plaine et sur les contreforts du Forez.

### L'agriculture dynamise les territoires ruraux

Bien que le nombre d'exploitations recule depuis plusieurs décennies (on estime à 140 le nombre d'exploitations qui disparaissent chaque année depuis 2010), l'agriculture reste le seul secteur d'activité présent dans la quasi-totalité des communes du département. Elle contribue à une gestion équilibrée du territoire et au maintien de paysages ouverts. Avec **10 700 actifs agricoles permanents en 2010**, qui fournissent 7 200 équivalents temps plein (ETP),

la Loire occupe le 5<sup>e</sup> rang des départements de la région. La conduite des exploitations reste sur un schéma très familial et demeure proche du modèle productif des départements de l'ouest régional. La **main-d'œuvre familiale** (chefs d'exploitation et coexploitants, aides familiaux) **concentre 82 % du travail total** soit 3 points de plus que la moyenne régionale. Les **salariés permanents**, avec 820 ETP, fournissent 11 % du travail départemental (1 point de plus que la région). Ils sont particulièrement **présents dans les exploitations laitières** de la plaine roannaise et des monts de la Madeleine ainsi que dans les **exploitations arboricoles et viticoles** de la vallée du Rhône. En revanche, **les saisonniers et les salariés en prestation de services** sont sous-représentés dans les exploitations (1 ETP pour 10 exploitations, 1 pour 6 dans la région).

### Des démarches de valorisation présentes dans les territoires densément peuplés

Le département de la Loire est bien représenté dans la production **sous signe officiel de qualité**. En 2018, il compte **11 AOP** dont 4 AOP fromagères (Fourme de Montbrison, Fourme d'Ambert, Rigotte de Condrieu et Charolais), 6 AOP viticoles et **11 IGP**. Ces signes d'identification de la qualité et de l'origine

engagent 11 % des exploitations (25 % en Auvergne-Rhône-Alpes).

La **commercialisation en circuits courts** est plus fréquente dans le bassin stéphanois, le long de l'axe Saint-Étienne-Rive de Gier et sur les bords du Rhône, favorisée par le potentiel local de consommation et la variété des produits. Elle concerne principalement **les vins, les fruits et les productions maraîchères**. Ce mode de valorisation est pratiqué par 1 200 exploitations, faisant de la Loire le 4<sup>e</sup> contributeur de la région.

**En 2017, l'agriculture biologique** engage 415 exploitations, qu'elles soient certifiées ou en conversion. La Loire occupe le 8<sup>e</sup> rang régional, avec une surface en « bio » de 18 400 ha, soit 8,2 % de la SAU. Depuis 2010, cette surface a progressé à un rythme de 14,1 % par an (10,2 % au plan régional). L'agriculture biologique concerne principalement les bovins lait (1<sup>er</sup> rang régional).

### Des exploitations de taille intermédiaire

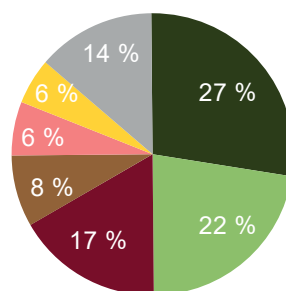
L'espace agricole est maillé d'exploitations de taille moyenne en montagne comme en plaine. Elles sont de plus grande taille dans les exploitations bovines du nord du département. Le département de la Loire concentre 9 % des exploitations régionales et près de 8 % de la surface agricole pour une **SAU moyenne**

**5 700**  
EXPLOITATIONS



**10 700**  
ACTIFS PERMANENTS  
DANS LES EXPLOITATIONS  
AGRICOLES

Source : RA 2010



#### Part des exploitations spécialisées\* dans le département

- Bovins viande
- Bovins lait
- Ovins, caprins et autres herbivores
- Polyculture et polyélevage
- Elevage hors-sol
- Grandes cultures
- Autres

\* Nombre d'exploitations spécialisées par type d'OTEX (orientation technico-économique)

Source : RA 2010

de 41 ha soit 6 de moins qu'en moyenne régionale.

La moitié des exploitations dégagent une PBS inférieure à 35 000 €, proche du niveau régional. **Les exploitations de grande dimension économique** (15 % des exploitations, 18 % en région) sont légèrement sous-représentées : ce sont plus particulièrement **les exploitations d'élevage mixte**, associant vaches laitières et vaches allaitantes, et les exploitations maraîchères.

Une exploitation sur cinq est de forme sociétaire et le plus souvent en GAEC\* corollairement à la présence d'élevage laitier, plus astreignant en matière de rythme d'activité.

\* Voir page 4

## Une industrie de la viande très présente sur l'ensemble du territoire

La Loire se distingue par une industrie agroalimentaire (hors artisanat commercial) dynamique qui emploie, en 2015, plus de **5 300 salariés (2<sup>e</sup> rang régional) dans 224 établissements (6<sup>e</sup> rang régional)**.

L'industrie est très spécialisée dans la filière bovine. L'**abattage des bovins** en provenance de l'ensemble du bassin charolais sur les sites de La Talaudière, Feurs et Roanne, positionne le département au 3<sup>e</sup> rang national. En aval, ces sites d'abattage alimentent des unités de préparation de produits à base de viande.

PRINCIPALES PRODUCTIONS  
(PART DU DÉPARTEMENT DANS  
LES SURFACES OU LES EFFECTIFS  
RÉGIONAUX)

**POMMES DE TABLE**  
15 %

**VACHES LAITIÈRES**  
12 %

**VACHES ALLAITANTES**  
11 %

**CAPRINS** 11 %

**CERISES** 11 %

**PORCINS** 10 %

Source : SAA 2015

## CHEPTTEL

**316 000**  
**BOVINS DONT**  
24 % VACHES ALLAITANTES ET  
18 % VACHES LAITIÈRES

**55 000** OVINS



**54 000** PORCINS

Sources : SAA définitive 2015 et RA 2010

**LAIT DE VACHE** PRODUIT :  
**378** MILLIONS DE LITRES

**LAIT DE CHÈVRE** PRODUIT :  
**7,3** MILLIONS DE LITRES



**CERISES : 3 % DE LA**  
**PRODUCTION FRANCE**

**SURFACES EN HERBE :**  
**178 000 ha**

Sources : SAA définitive 2015 et RA 2010

## FILIÈRES QUALITÉ

**11 AOP**  
DONT **2 VINS**,  
**4 CRUS CÔTES DU RHÔNE**,  
**4 FROMAGES**



**11 IGP** DONT  
**5 VOLAILLES**

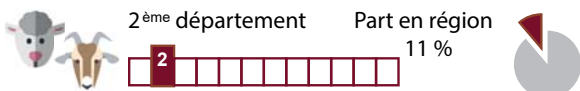


**8 %** DE LA SURFACE  
**BIO** DE LA RÉGION

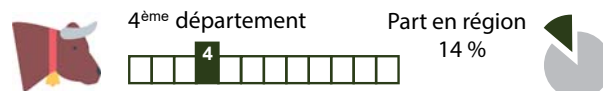
Sources : INAO 2017 - Agence BIO 2017

### Classement des exploitations spécialisées de la Loire dans la région

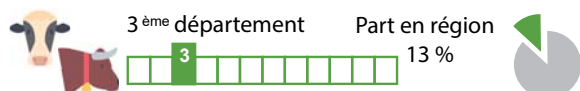
#### Ovins, caprins et autres herbivores



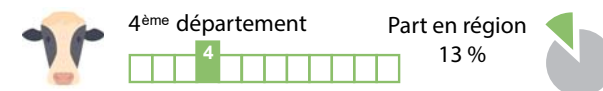
#### Bovins viande



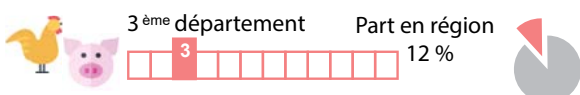
#### Bovins mixte



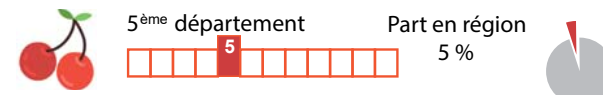
#### Bovins lait



#### Élevage hors-sol



#### Fruits et cultures permanentes



Source : RA 2010

L'industrie laitière (laiterie Candia également à la Talaudière) est couplée à la fabrication de fromages. L'industrie agroalimentaire est très concentrée, avec seulement 5 % des salariés employés dans les petits établissements de moins de 10 salariés (en équivalent temps plein).

### Une forêt haut perchée

Couvrant **150 000 hectares soit 31 % du territoire**, la forêt vient loin derrière les surfaces agricoles dans l'occupation du sol ligérien. Elle est surtout présente sur les massifs de l'ouest et du sud du département et se répartit équitablement entre feuillus et conifères. Elle est presque exclusivement privée (96 % de la surface).

**L'exploitation de la ressource fo-**

**restière est néanmoins plus intensive que dans la région.** La Loire possède 6,8 % du volume de bois sur pied et contribue à hauteur de 8,2 % à la récolte commercialisée régionale. Le « taux de récolte » est ainsi de 13 m<sup>3</sup> pour 1 000 m<sup>3</sup> sur pied contre 10 m<sup>3</sup> en Auvergne-Rhône-Alpes, soit un prélèvement supérieur au renouvellement. Les volumes récoltés sont destinés à 86 % au bois d'œuvre.

### Une large offre de formations initiales

La Loire est le **troisième département de la région pour l'enseignement agricole**. En 2017, ses établissements d'enseignement agricole accueillent 3 100 élèves et 550 apprentis. L'offre de formation couvre

**principalement les niveaux IV (baccalauréat) et infra.** L'enseignement de niveau III est sous-représenté avec 4 % des élèves pour 11 % dans la région. A l'inverse, **le niveau des diplômés préparés en alternance est plus élevé** : en l'occurrence, ils sont de niveau III pour 54 % des apprentis.

**La place de l'enseignement privé est majoritaire** avec 11 établissements accueillant 2 100 élèves. On notera l'organisation en réseau distant de l'enseignement public : l'établissement de Montbrison-Précieux avec les sites de Précieux et St Genest Malifaux et l'établissement de Roanne-Chervé avec les sites de Chervé et de Noirétable.

**Benoît Fontaine**

**31 %** DE SURFACES  
**BOISÉES**



RÉCOLTE DE  
**BOIS COMMERCIALISÉE**  
**497 000 M<sup>3</sup>**

DONT **86 %**  
**DESTINÉS AU BOIS**  
**D'ŒUVRE**



Sources : Enquêtes EXF-SRI 2016 -  
IGN (campagnes d'inventaires 2011 à 2015)

**ENSEIGNEMENT**  
**AGRICOLE**  
**14 ÉTABLISSEMENTS**  
**DONT**  
**11 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS**



**3 100 ÉLÈVES**  
**550 APPRENTIS**

Source : DRAAF/SRFD 1/01/2017

Sauf mention contraire, les données sont issues du recensement agricole 2010.

**GAEC** : Groupement agricole d'exploitation en commun.

**PBS** : Production brute standard  
Elle décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeurs définissant un potentiel de production hors de toute aide. La PBS « 2010 » est calculée à partir de coefficients issus de valeurs moyennes sur la période 2008 à 2012.

**SAU** : Surface agricole utilisée  
Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes  
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76  
Courriel : [infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Michel Sinoir  
Directeur de publication : Seán Healy  
Rédactrice en chef : Marie-Laure Rongère  
Composition : Sylvie Vasson  
Tarif : 3,50€  
Dépôt légal : juillet 2018  
ISSN : 2494-050X (En ligne)

©AGRESTE 2018